

# LE CRÉDIT MUTUEL EST PARTENAIRE DE



DANS LE CADRE DU PARTENARIAT ENTRE LE CRÉDIT MUTUEL  
ET COURIR POUR ELLES, VOUS BÉNÉFICIEZ D'OFFRES EXCLUSIVES.

**50€**  
offerts<sup>(1)</sup>  
à tous les  
sympathisants



**50€**  
offerts<sup>(2)</sup>  
à l'association

**Crédit  Mutuel**

(1) Offre de 50 € valable jusqu'au 31/08/2023, réservée aux personnes physiques majeures et capables, licenciées/membres de l'association, pour toute entrée en relation avec une Caisse de Crédit Mutuel participant à l'opération, sous réserve de l'existence d'une convention de partenariat entre l'association et ladite Caisse de Crédit Mutuel. Le versement des 50 € est subordonné à l'ouverture d'un livret et à la présentation de sa licence ou de sa carte de membre de l'association partenaire de la Caisse de Crédit Mutuel. L'entrée en relation est soumise à l'accord de la Caisse de Crédit Mutuel. Pour les mineurs, la souscription doit être effectuée par le représentant légal.

(2) Sous réserve de l'existence d'une convention de partenariat entre l'association et la Caisse de Crédit Mutuel et de l'entrée en relation d'un licencié/membre avec la Caisse de Crédit Mutuel dans les conditions précisées dans le point (1).